

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 56 (1920)  
**Heft:** 19

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

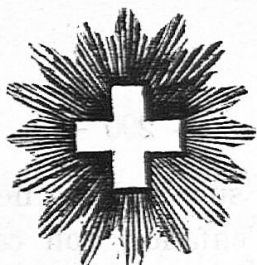
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LVI<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 19  
Série A



LAUSANNE

8 mai 1920

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

---

SOMMAIRE : *L'éducation intégrale.* — *Quelques faits d'éducation morale.* — *La situation économique : Un peu de logique, s. v. p.* — *Assemblée extraordinaire de la S. P. V. Ordre du jour.* — *Divers : Société suisse des maîtres abstinents. Bibliographie de l'école active.* — *Françoise entre dans la carrière.* XV : « *Ma fille est surmenée.* » — *Bibliographie.* — *Circulaire.*

---

## L'ÉDUCATION INTÉGRALE<sup>1</sup>

A toute époque, mais plus particulièrement dans la nôtre, semble-t-il, on assiste à des contrastes surprenants : mouvements impérialistes d'un côté, soulèvements bolchévistes ou anarchistes de l'autre ; ici, affranchissement de toute règle, de toute loi, là, restrictions successives de la liberté de l'industrie, du commerce, du travail ; action, réaction ; progrès, recul ; c'est la loi du pendule, mais d'un pendule affolé, dont les oscillations sont irrégulières dans le temps et dans l'espace.

En matière d'éducation nous constatons, chez nous comme ailleurs, bien des troubles de cette nature. On estime que tout est à changer dans les écoles : programmes, méthodes, organisation. Que signifie cela, si ce n'est le symptôme d'un fâcheux malaise, suite de la terrible catastrophe dont nous essuyons le contre-coup ?

Je ne m'arrêterai aujourd'hui qu'à l'un de ces symptômes qui apparaît plus aigu que jamais. Que l'on s'apprête à enrichir nos programmes de matières nouvelles plus directement pratiques que les anciennes pour préparer mieux l'enfant à la vie active et l'armer sérieusement pour la lutte de demain, nous y applaudissons et nous espérons que les efforts généreux tentés dans ce

<sup>1</sup> Allocution adressée aux élèves de l'École normale de Lausanne.

but aboutiront à un plein succès. Mais ne perdons pas de vue les besoins *immédiats* de l'enfance, son caractère, ses aspirations naturelles ; respectons toujours en elle ce qui est de son essence même : la naïveté, l'ingénuité, le goût du merveilleux, de l'extraordinaire, du surnaturel.

Combien souvent certains éducateurs l'oublient ! Ainsi, sous prétexte de liberté de conscience, on voudrait éliminer d'un programme d'enseignement tout ce qui n'est pas du ressort de la science et de la raison ; il faudrait taire tout ce qui touche à la légende, au mystère de nos origines ; ne rien dire qui laisse croire à l'intervention d'une puissance divine, en un mot ne pas parler de religion.

Eh bien, ce sont ces pédagogues-là qu'on serait en droit d'accuser de ne pas aimer les enfants ! Ils les privent de ce qu'ils goûtent le plus : du contact de l'esprit avec l'immatériel. Faudrait-il, à ce compte-là, abolir les ouvrages de poésie, d'art, de littérature, d'histoire sacrée et même profane, car l'une est liée à l'autre ? Oublie-t-on que la vérité n'est pas accessible par la seule voie du raisonnement et de l'intelligence ? De quel droit dédaigner le concours de l'imagination, du sentiment, de la foi ?

Soyons donc plus avisés : ne redoutons par pour le jeune âge ce qui le charme et ranime sa curiosité. L'intérêt très vif que tout enfant, même peu doué, éprouve pour ce qui frappe son imagination, nous atteste qu'il faut nous garder de ne lui présenter que des faits réels et actuels. Le passé le touche autant et stimule davantage son esprit. Et comment pressentir et entrevoir l'avenir, si l'on n'a pas vécu en pensée avec des êtres d'autres temps et d'autres lieux ? Quel danger voit-on à briser quelquefois les barrières de la science positive pour donner cours à sa propre fantaisie ? Est-ce par pur caprice que l'esprit cherche à parer la réalité de couleurs et de formes plus expressives et plus vives ? N'est-ce pas au contraire un besoin légitime de l'âme ? Or, l'aversion de certains éducateurs pour ce qui dépasse la ligne du tangible et du palpable est le signe d'un esprit étroit ou d'une âme malade. Ils n'ignorent cependant pas que toutes nos connaissances ne nous arrivent pas par l'observation et le raisonnement ; qu'il faut, dans

bien des cas, pour savoir mieux et plus, faire acte de foi, c'est-à-dire croire au témoignage d'autrui, accepter certaines vérités ou reconnaître la réalité de certains faits autrement que par le raisonnement et l'expérience. On sait qu'il y a une foi scientifique, une foi historique, comme il y a une foi religieuse. Dira-t-on qu'il faut user des deux premières et écarter la dernière? Une éducation intégrale se refuse à une telle mutilation : ce serait une sorte de lâcheté.

Mais entendez-moi bien ! Il ne s'agit pas de ressusciter un système de doctrine, avec profession de foi décrétée par la majorité ; ne revenons pas à l'école confessionnelle qui porte atteinte aux droits imprescriptibles de l'individu. Suivons plutôt un mode libéral, respectant les sentiments de l'enfant, et lui présentant les faits, les choses et les idées avec tact et dignité. Rien de ce qui peut répondre à ses besoins intellectuels, moraux et religieux ne doit lui être refusé ; d'autre part, rien de ce qui froisse ses convictions profondes, son sens intime de la vérité, son respect filial, ne doit lui être enseigné. Il faut que son âme soit à l'aise dans le milieu où elle se meut et s'épanouit ; qu'elle puisse, quand il lui plaît, s'élever libre et joyeuse au-dessus de la sphère matérielle ; il faut que sa pensée ose franchir le cercle étroit des réalités immédiates et s'abreuver aux sources vives de la Révélation divine, si tel est son désir, sans qu'une parole sacrilège ou profane ne la ramène brutalement à terre.

Puisque nous prétendons préparer la jeunesse pour le combat de la vie, munissons-la de toutes les armes nécessaires : qu'elle soit forte, vigoureuse, souple, courageuse, physiquement et moralement ; qu'elle soit aussi éclairée, c'est-à-dire initiée à tout ce qui peut la guider sur le sentier de sa destinée et la conduire au but final : la perfection. A cet effet l'école a pour mission de ne négliger aucun moyen efficace. On a relevé le rôle de l'intelligence et celui de la raison ; proclamons aussi la valeur de la conscience morale, le sens du divin, cette faculté universelle qui devine l'invisible et pressent l'infini.

U. BRIOD.

---

## QUELQUES FAITS D'ÉDUCATION MORALE

La réforme scolaire, comme la réforme sociale, est « dans l'air », selon la formule consacrée, c'est-à-dire que chacun en parle, que quelques-uns y pensent, et que, du chaos des opinions plus ou moins neuves qu'on émet de toutes parts, sortiront vraisemblablement tôt ou tard des projets de réorganisation qui serviront de base aux futures lois scolaires.

Je n'ai pas d'autre prétention, en écrivant ces lignes, que celle d'ajouter un peu de matière informe au dit chaos ; heureux serai-je si, dans cette argile, quelque lecteur bienveillant peut trouver une petite pierre utile.

Que demande-t-on actuellement de l'école primaire ? Tout et rien ! Tout : il faut qu'elle communique un savoir aussi varié que superficiel, qu'elle affine le goût, qu'elle trempe le caractère, qu'elle inculque la vérité morale, qu'elle pratique la culture physique, qu'elle prépare des citoyens et des ménagères, qu'elle soit le premier échelon de la formation professionnelle, etc., etc. ; pour répondre à tous les désirs, il faudra bientôt qu'elle ajoute à ses programmes, outre la sténographie et la gymnastique rythmique, l'étude élémentaire des hiéroglyphes — première manifestation de l'art appliqué — et celle de la micrographie des métaux — science d'une indiscutable valeur pratique !

Rien ou presque rien : on ne lui demande plus guère de former chez l'enfant les solides qualités d'ordre, de ponctualité, de persévérance, de respect de toute autorité nécessaire, les habitudes qui rendent l'existence stable et donnent au travail de la valeur. Les nombreux maîtres qui envisagent encore leur tâche d'éducateurs sous cette face passent trop souvent pour vieux jeu.

Culture harmonique, libre développement du corps, de l'intelligence et du cœur, va-t-on répétant sur tous les tons ; et l'on risque de perdre de vue cette œuvre ardue, pénible, mais combien nécessaire, de la formation morale et de la création des habitudes qui constitue la partie essentielle de l'éducation. Qu'on n'oublie pas que l'enfant a, plus qu'autrefois peut-être, mille occasions de développer ses sens et d'exercer son jugement en dehors de l'école, et que celle-ci peut souvent tirer un parti avantageux du travail intellectuel qui s'accomplit ainsi ; mais les influences auxquelles il est soumis hors de l'école ont trop souvent pour résultat de contrarier sa formation morale dans la mesure où elles excitent le développement de facultés intellectuelles.

C'est pourquoi, lorsqu'on parle de réforme scolaire, on ne saurait envisager avec trop de soin cette face du problème, qu'on pourrait appeler : la lutte contre la contre-éducation.

Ce qu'il faut développer avant tout, à tous les degrés, c'est la notion du *devoir*, non comme une abstraction intellectuelle, mais par une pratique constante; c'est, au fur et à mesure, que s'ouvrent le cœur et l'intelligence, le sentiment de la *solidarité* et des *responsabilités* qu'elle comporte; c'est le *respect* des droits d'autrui, sans lequel on ne saurait raisonnablement faire valoir ses propres droits.

Cette tâche, l'école primaire, l'école démocratique, l'école du peuple peut et doit la remplir; et elle le peut indépendamment de toute question de programme ou d'organisation, parce qu'il ne s'agit pas là de leçons au sens classique du mot, mais d'une influence constante. Je ne vise pas spécialement la formation civique, fort importante en elle-même, mais bien plutôt la formation morale de l'enfant en vue de la vie sociale. Le prévenir que la vie est une lutte, l'aguerrir, l'armer le mieux possible, c'est bien; mais encore faut-il lui faire comprendre que cette lutte peut être loyale, chevaleresque, qu'elle ne doit pas être une ruée où les forts écrasent tous les plus faibles, que l'union des bonnes volontés la rend moins âpre, et qu'en somme, s'il y a tant de vaincus de la vie, beaucoup le sont par leur propre faute. La recherche constante des droits, qui fait négliger la pratique des devoirs les plus élémentaires, est certainement l'une des causes de faiblesse les plus redoutables de la société moderne.

Je n'ai pas la prétention de donner ici la méthode infallible, la clef qui ouvre à coup sûr la porte du succès, en matière d'éducation morale. Dans ce domaine, la meilleure méthode, le meilleur procédé, est celui qu'on s'est créé, qu'on a cherché, lentement constitué, expérimenté. C'est là un travail de longue haleine, mais point fastidieux, pour qui s'y intéresse, et dont aucun maître ne saurait se dispenser sous peine de se condamner au sentiment énervant du labeur inutile et routinier.

Il faut compter, plus qu'en toute autre matière, sur la puissance de l'exemple: tel maître, tels élèves. On serait d'une cruelle injustice en refusant par là le titre de maîtres dignes de leur tâche à des hommes qui échouent apparemment devant certaines natures difficiles, soumises à mille influences pernicieuses; mais je doute fort qu'un maître qui n'apporterait pas à la direction de sa classe de solides qualités morales, qui ne serait pas lui-même un caractère loyal et fort, puisse se flatter de former des caractères de valeur.

Je termine en indiquant un procédé qui m'a donné souvent de bons résultats et que les circonstances ne m'ont d'ailleurs pas permis d'observer assez longtemps sur les mêmes sujets. Je le donne pour ce qu'il vaut, ni plus ni moins, et me garderais d'en faire une panacée. Il a quelque parenté éloignée avec le self-government, dont je n'ai pas en-

core réussi à faire une application intégrale. Il consiste à témoigner à l'enfant, en toutes circonstances, une confiance sans réserves, — sans réserves apparentes, bien entendu, — et cela jusqu'au jour où il viendrait à se montrer, par sa conduite, indigne de cette confiance.

Je cherche ainsi à obtenir que les élèves attachent une grande importance à l'estime du maître, estime qui ne se manifeste d'ailleurs pas autrement que par de nouvelles marques de confiance. Je considère la tromperie, sous n'importe quelle forme, comme la plus grave des fautes de discipline. Je n'hésite jamais à laisser à l'élève des occasions de manifester son respect de la vérité et de la loyauté, même si parfois il doit en résulter pour lui une forte tentation. Et je crois pouvoir affirmer, grâce à une surveillance discrète mais active, que les tentatives de tromperie sont excessivement rares et ne passent pas inaperçues.

Encore une fois, je ne donne ma recette que pour ce qu'elle vaut. Mais les maîtres qui croient leurs élèves toujours prêts à les tromper se sont-ils jamais demandé si leur perpétuelle défiance ne serait pas un brin la cause de ce penchant, — que je veux croire réel, — à la dissimulation ?

Et ne pensent-ils pas que l'obligation morale de dire la vérité ou de se conformer strictement à des instructions reçues, de le faire presque librement, alors que s'élèvent les voix tentatrices de l'intérêt ou du moindre effort, ne pensent-ils pas que ce soit là, en même temps qu'une occasion sans cesse renouvelée de pratiquer la loyauté, un exercice de volonté auquel on ne saurait refuser une certaine valeur ?

P. ROUSSEIL.

---

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### Un peu de logique s. v. p.

Dans la session des Chambres fédérales qui vient de finir, nos hautes autorités législatives ont voté aux employés fédéraux de tous ordres une indemnité de vie chère d'un minimum de fr. 2200, pouvant atteindre, suivant le traitement, un maximum d'environ fr. 5000. Les députés romands des partis dits bourgeois se sont prononcés pour le chiffre minimum de fr. 2200, contre la proposition de la minorité de la Commission, qui voulait allouer fr. 2300.

Avant la guerre, les employés fédéraux étaient plutôt mieux (ou moins mal) situés que la plupart des employés communaux ou cantonaux. Si l'on tient compte du fait qu'ils gagnent leur vie de meilleure heure que les membres du corps enseignant et que leurs chances d'avancement sont bien supérieures, sans parler des retraites des cheminots, on devra reconnaître que rien ne justifierait un traitement de faveur à leur égard.

Or voici où la question se corse : plusieurs des députés qui se sont faits, à Berne, à propos d'une divergence de fr. 100, les défenseurs des caisses publiques et de la raison d'Etat, prétendent imposer au corps enseignant de leur canton des indemnités de vie chère très inférieures à celles qu'ils ont votées pour les employés de la Confédération.

De deux choses l'une : ou bien la mesure dont ont bénéficié les « fédéraux » n'était pas justifiée, et alors ceux qui l'ont votée néanmoins par opportunisme ou par crainte auraient dû proposer à Berne des chiffres inférieurs à ceux qui ont été adoptés. Ou bien, et c'est notre opinion, elle s'imposait par les conditions économiques actuelles, et elle doit être étendue *a fortiori* aux fonctionnaires dont la responsabilité n'est pas moindre que celle d'un employé fédéral, et qui n'ont demandé aucune réduction de travail, tout en participant aux charges de l'époque : nous voulons parler des enseignants de tous les degrés.

La logique, le sens de la justice, ou le bon sens tout court, sont à l'appui de notre thèse. Leur faire violence, ce serait fournir à nos leçons de civisme le thème de développements aussi suggestifs que peu édifiants.

E. B.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

de la S. P. V.

à Lausanne, le 2 mai 1920.

La séance est ouverte à 2<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. par M. Rochat, président, qui souhaite à tous une cordiale bienvenue. La très forte participation donne à cette réunion toute son importance. Le président salue la présence de M. F. Hoffmann, président de la S. P. R., et de M. Briod, rédacteur en chef de l'*Educateur*.

Il donne ensuite un bref résumé de la question des allocations pour 1920 et du projet y relatif soumis au Département par le comité central, et au sujet duquel celui-ci est encore dans l'ignorance des intentions du Conseil d'Etat.

L'assemblée décide que le compte rendu de la séance de ce jour paraîtra dans les journaux politiques, aussitôt que les autorités auront pris connaissance des résolutions prises.

Une résolution dont on trouvera le texte ci-dessous est adoptée à l'unanimité, après une intéressante discussion et une adjonction concernant un supplément de retraite à ceux de nos collègues qui ont quitté l'enseignement.

L'assemblée vote des remerciements au comité central ; elle lui renouvelle sa confiance pour l'avenir.

M. Brélaz, au nom des retraités, remercie ceux des nôtres qui ont pris la défense des retraités.



Cette imposante manifestation se termine par le chant du Cantique suisse.

A. R.

#### ORDRE DU JOUR :

*Les membres de la Société pédagogique vaudoise, réunis en assemblée générale extraordinaire le dimanche 2 mai 1920, à Lausanne, au nombre d'un millier :*

*Malgré tout, profondément patriotes ;*

*Désirant ardemment le progrès de notre école vaudoise ;*

*Mais fermement décidés à lutter pour améliorer leur situation économique intolérable ;*

#### Constatent :

*qu'un projet résumant leurs revendications et répondant à leurs plus modestes désirs a été présenté par le Comité central au Conseil d'Etat :*

*que le Comité central n'a reçu aucune réponse ;*

*que les allocations de 1919 se sont révélées insuffisantes et que beaucoup de membres se débattent dans une situation financière inextricable ;*

*que ce système d'allocations a créé des inégalités et des injustices (célibataires et institutrices mariées) ;*

*que la situation économique du Canton est satisfaisante et qu'en tout état de cause il est inadmissible de faire supporter à une seule catégorie de citoyens les conséquences d'une situation financière qu'elle n'a pas créée ;*

*que nos revendications restent bien inférieures à ce que nos députés aux Chambres fédérales ont voté en faveur d'autres catégories de fonctionnaires ;*

*que notre ardent désir est de développer l'école vaudoise dans l'ordre et la discipline ;*

*que la situation matérielle du corps enseignant n'est pas en rapport avec les études qu'on lui impose et l'importance de sa mission ;*

*que le recrutement de ce personnel est insuffisant et l'avenir de l'école compromis ;*

*que cette situation ne saurait se prolonger sans provoquer une crise fort grave, qui ne peut être évitée que si l'Etat consent aux dépenses indispensables ;*

*protestent contre la manière dont leurs revendications sont accueillies et contre la situation médiocre où on laisse ceux qui ont le devoir de préparer la génération de demain ;*

*maintiennent intégralement le projet présenté par le Comité central ;*

*proclament leur solidarité avec les instituteurs retraités, dans leurs revendications ; et*

*comptent sur l'esprit de justice de l'Autorité législative.*

*Note de la Rédaction :* Au moment de mettre en pages, nous apprenons la décision du Grand Conseil vaudois ; la pétition ci-dessus, ainsi que celles du corps enseignant secondaire et des employés de l'administration cantonale, a été purement et simplement renvoyée à la Commission, puis des allocations du même montant que celles de 1919 ont été votées pour 1920.

Nous croyons qu'un avenir très prochain se chargera de démontrer à ceux qui ne veulent pas y croire la nécessité de l'effort important et décisif que nous réclamons. On n'étouffe pas sans autre un mouvement dicté par un simple sentiment de justice.

#### DIVERS

**Société suisse des maîtres abstinents.** — Samedi et dimanche 17 et 18 avril derniers a eu lieu l'assemblée des délégués de cette société. Le corps enseignant de la Suisse romande apprendra peut-être avec intérêt que l'effectif est de 1093 (section vaudoise 84) membres. La section bernoise a succédé à la section de Zurich pour assumer la tâche de comité central. Du rapport du comité sortant nous détachons ce qui suit :

« Des démarches ont été faites auprès des Départements de l'Instruction publique pour les engager à pourvoir leurs classes de matériel propre à l'enseignement antialcoolique. Les réponses n'ont pas été toutes encourageantes ; celle du canton de Vaud l'est du moins. Le musée scolaire a fait l'acquisition des tableaux de Dubs. La section vaudoise a formé une commission des publications qui adaptera à nos besoins les travaux déjà importants de la Commission de langue allemande. On peut s'adresser pour renseignements à M. Delisle, instituteur, à Yverdon. »

L'assemblée a entendu un important et remarquable travail du Dr Schær, maître secondaire à Sigriswil, sur *l'état actuel de la lutte contre l'alcool*, travail qu'on peut résumer en ces mots : « Réclamons le monopole complet et l'option locale. Il n'y a pas d'eau-de-vie noble, parce que faite chez soi. Elles sont toutes nocives à des degrés divers. »  
Ch. M.

**Bibliographie de l'école active.** — On nous fait remarquer que la liste bibliographique publiée par notre collaborateur A. F. dans *l'Éducateur* du 24 avril omet de citer l'ouvrage de Mlle A. Descœndres sur *l'Éducation des anormaux*, ainsi que la collection de jeux éducatifs qu'elle a préparée avec l'aide de M. le Dr Decroly, de Bruxelles. Cette collection s'enrichit constamment, et les ouvrages de Mlle Descœndres sont si suggestifs pour tout ce qui concerne l'application aux élèves normaux des procédés utilisés avec les anormaux que la section pédagogique de la Chaux-de-Fonds a puisé dans sa méthode les directives de très intéressants travaux pratiques, qui sont en plein développement. Nous sommes heureux de cet hommage rendu à notre distinguée collaboratrice, et de l'influence durable qu'exercent ses remarquables ouvrages.

---

### Françoise entre dans la carrière.

#### XV

##### « Ma fille est surmenée ».

Que me disais-tu, oncle Rabat-Joie, à l'aurore de ma carrière, d'une petite vie unie et tranquille, d'une route toute droite à suivre sans y songer, presque en fermant les yeux ? Après les émotions, les épreuves de l'initiation, peut-être ai-je eu, quelques jours durant, l'illusion d'être entrée au port. Je me suis aperçue depuis, — très vite, — que je n'avais fait que m'embarquer. Et pour

nel voyage d'aventures, de conquêtes et de découvertes ! Et sur quelle galère ! Ô le meilleur, mais le plus candide des oncles ! En ai-je déjà jeté, des utopies, par-dessus bord ! Me suis-je assez heurtée à l'écueil des réalités !

Pourquoi ce retour vers les jours révolus ?

Parce que des horizons imprévus se révèlent à moi chaque jour, que chaque jour un incident nouveau, insignifiant en apparence, vient poser à mon esprit un nouveau problème.

Pourquoi, par exemple, — je livre à ta sagacité malicieuse ce fait notoire, — les parents n'éprouvent-ils le besoin de se mettre en contact avec l'école que s'ils ont un grief à lui reprocher, une récrimination à lui jeter à la face ? Sur quarante élèves, tu en as trente-neuf qui marchent bien. Tu es content d'eux, ils sont contents de toi. Jamais tu n'entends parler de leur famille. Si leurs carnets ne te revenaient dûment signés et parafés, tu pourrais croire qu'ils n'ont ni pères ni mères. Quel beau chœur de louanges, pourtant, si ces soixante-dix-huit voix s'unissaient pour célébrer tes vertus et ta gloire ! Va te faire lanlaire ! C'est le quarantième, à lui tout seul, qui emplit tes oreilles de ses aigres lamentations.

Touchant accord de l'Ecole et de la Famille !

Une lettre posée subrepticement sur le coin du pupitre, la silhouette d'une maman dans le préau ne manquent point de me donner une petite secousse au cœur, à l'heure qu'il est, et je pourrais parier à coup sûr qu'il va être question d'injustices, de mauvais vouloir, d'incompréhension, de cruauté ou de pire. Quelle image grotesque et caricaturale que la physionomie de la maîtresse reflétée au miroir de la Famille !

— Quand vous aurez, comme moi, quinze ans de pratique, vous serez plus philosophe, m'assure Mlle B., chez laquelle je parais mon éducation professionnelle.

— Voulez-vous dire que j'apprendrai l'art d'avaler les crapauds et les couleuvres ?

— Et même celui de les digérer, m'a répondu gaiement Mlle B. C'est une des mille et une exigences de notre noble métier.

Nous en sommes là quand Mme Lanier frappe à la porte. — Mme Lanier, avec sa toilette la plus impressionnante, a arboré son air le plus pincé, son ton le plus docte.

Mme Lanier, l'intention est patente, tient à démontrer à Mlle B. et à sa disciple Françoise qu'une « honnête dame » détentrice à la fois d'un diplôme du Conservatoire et de l'enseigne « A la Sandale d'or » « sur les quais », peut parler de haut au « corps enseignant », humble serviteur de la République. Mme Lanier, bourgeoise, riche, répandue dans les concerts de charité, grande prêtresse des « Bazzars » philanthropiques, ne fait-elle pas preuve, en effet, d'une condescendance édifiante, d'un respect touchant pour les « idées » de son mari, d'un attachement louable aux institutions nationales et démocratiques, en confiant ses enfants à l'école primaire ?

Cela seul, si la supériorité de son intelligence et de son éducation ne s'imposaient d'une façon flagrante, suffirait, — n'est-ce pas, oncle Rabat-Joie, — à lui donner le droit de parler fort et de dicter sa loi.

Pourquoi, sinon par détestable orgueil, éprouvons-nous, Mlle B. et moi, un haut-le-corps à l'apostrophe de Mme Lanier :

— Mademoiselle, je n'ai pas pour habitude de venir me plaindre. Gilberte est tellement suivie à la maison qu'elle souffre moins qu'une autre des erreurs de l'école primaire...

Une pause. J'admire le masque figé, l'attitude expectante de Mlle B.

— Mais aujourd'hui, il y va de la santé de ma fillette et c'est d'une autre importance que les questions de programme ou de méthodes, sur lesquelles il y aurait tant à dire.

Je remarque que Mme Lanier parle comme une gazette : il me semble entendre, au phonographe, l'article lu, hier, dans le journal du soir. L'article « Pédagogie » se porte beaucoup en ce moment.

Mlle B., sphinx imperturbable, attend.

L'oratrice y perd un peu de sa faconde.

— Enfin, vous devez deviner... me comprendre à demi mot. Gilberte est surmenée. Vous n'êtes pas sans l'avoir observé.

— J'ai observé, en effet, que Gilberte bâille volontiers dès la première leçon du matin et affecte, avec ses coudes appuyés au dossier du banc et ses genoux croisés et remontés, des attitudes d'odalisque qui sont un défi perpétuel à la patience de la maîtresse. Mais je ne saisis pas le rapport.

Sa mère se charge de l'établir.

— Vous êtes d'accord avec moi, Mademoiselle, que l'école n'est pas la vie tout entière ? qu'une enfant de douze ans doit avoir du temps pour jouer du piano, sortir, se distraire ?

Mlle B. acquiesce par son silence.

— Comment voulez-vous qu'elle trouve du temps à consacrer à ces choses essentielles avec les interminables leçons, les tâches inexplicables qu'elle apporte chaque jour à la maison ? La pauvre petite en a eu, hier, jusqu'à huit heures et mon mari serait venu lui-même si.....

Enfin Mademoiselle B. réagit ; c'est heureux. J'étouffais. L'innocence outragée se défend par sa bouche.

— De deux choses l'une, Madame. Ou Gilberte, musarde comme elle l'est ici, s'est mise au travail à sept heures et demie, ou elle n'a pas compris — elle y prête si peu attention ! — ce que j'ai dit au cours des leçons. J'ai pour coutume de ne donner, comme travail à domicile, que ce qui n'a pas été bien fait en classe. C'est mon droit et mon devoir, je suppose ? Vous trouveriez ici vingt fillettes qui, en dix minutes bien employées, ont mis à jour leurs travaux à domicile.

— Dois-je en conclure que Gilberte est au-dessous de la moyenne comme intelligence ?

— Vous êtes trop au courant, Madame, de ces questions pour ne pas savoir qu'il faut se garder des conclusions absolues. Je voulais seulement rétablir les faits ; le reste vous appartient.

La subtile ironie de Mlle B. a décidément raison de la superbe de Mme Lanier. La discussion se prolonge quelques instants encore — le duel, semble-t-il. — Mais les coups d'épée de la Famille, moins sûrs et moins vifs, sont parés et

déjoués par la défense froide et serrée de l'École. Du reste, la cloche sonne. Le flux envahisseur de la horde écolière gagne notre étage. Ramenant d'une main rageuse le flot des soies et des dentelles, pour les préserver des contacts impurs, Mme Lanier bat en retraite.

Je quête le coup d'œil expressif de Mlle B. Mais elle est tout occupée à serrer les mains qui se tendent. Pourtant son sourire lointain, le pli un peu amer de sa bouche, son mutisme en disent long sur ses pensées intimes.

Avec plus de soin encore qu'à l'ordinaire, elle explique, exhorte, encourage, au cours des leçons. Tenace, elle s'attarde plus longuement que de coutume auprès des maladroitesses, des hésitantes. Françoise, mon bon oncle, prend une belle leçon de patience et de vertu évangélique.

— Si Gilberte Lanier emporte à la maison des travaux à refaire, aujourd'hui, c'est qu'elle y met de la malice et de l'entêtement, dis-je à Mlle B. à la récréation.

— Je me suis révoltée, à cause du ton de la maman, m'explique Mlle B. Mais, dans les réclamations les plus injustes en apparence, il y a presque toujours quelque chose à retenir.

— Une Mme Lanier aurait raison contre vous, si véritablement « éducatrice » ?

— Nous verrons cela tout à l'heure.

Les élèves, fraîches et gaies, rentrent en tumulte... puis la rumeur de la récréation s'assoupit insensiblement jusqu'à n'être plus qu'un bourdonnement d'abeilles au travail dans les cellules de la ruche. Le même sourire d'attente, de bon vouloir, d'affection, s'oriente de tous les bancs vers le visage ami de la maîtresse. Quel nouvel objet, quel nouveau plaisir va-t-elle proposer à l'activité de toutes ces petites cervelles ? C'est jour de « composition », occasion pour Mlle B., je m'en suis aperçue tout de suite, de pénétrer un peu, pour la mieux comprendre, dans l'intimité du cœur de ses « filles », de les intéresser à elles-mêmes, de leur imposer ce courage de la sincérité qui est la marque de l'élite.

— Aujourd'hui, vous allez, tout simplement, raconter ce que vous faites en rentrant de l'école. Écrivez-le à une amie que vous aimez beaucoup et qui sera heureuse de vous voir dans votre lettre, tout comme si elle vivait auprès de vous et partageait vos jeux et vos occupations.

C'est facile, et très vite les têtes se sont penchées et la plume grignote le papier, à petit bruit.

J'ai compris. C'est une enquête discrète que mène la scrupuleuse Mlle B., influencée dans sa conscience si susceptible par le reproche de Mme Lanier.

— Juge et partie, je pourrais rendre un verdict partial. Prenez ces copies, Mademoiselle Burnet. Classez-les à votre idée. Nous verrons demain à nous mettre d'accord.

Je viens d'y passer la soirée, et quelle fructueuse soirée, oncle Rabat-joie ! Toute pleine d'émotions diverses et contradictoires, d'images douces et brutales, de révélations.

Quelles vies évoquées par les petites phrases maladroitesses, quelles vibrations de souffrances sous la lourdeur de certains mots, quelles injustices du sort tapies sous l'expression pensive ! Je mets à part la moitié des copies quelconques, j'en-

tends celles des fillettes heureuses, dont la besogne sagement répartie ne dépasse pas les forces. Mais que penser de Lucie qui, de retour à la maison, prépare la soupe, court chercher sa mère au lavoir, l'aide à étendre le linge au grenier à lessive, raccommode les bas, estimant que « ça c'est l'ouvrage d'une fille » et repasse en même temps sa leçon, avec son livre sur les genoux.

Et Marthe ? Après avoir fait le goûter et promené les petits, — qui ont eu la coqueluche, — elle se met à « sa carte » sur un coin de table, à la cuisine. Déjà son « Italie » a pris un aspect réjouissant. La chaîne des Apennins, finement dessinée s'allonge comme la plume d'un oiseau... Les ports, les villes, tout y est. Plus qu'un titre à calligraphier. C'est le moment que choisit le tout petit pour appliquer sur le chef-d'œuvre sa menotte trempée dans la bouillie. Mélancolique, Marthe s'écrie : « Ce n'est pas commode pour faire ses tâches dans une cuisine où on est six enfants ! » Et je vois la petite « qui reste au jardin, parce que maman est allée en visite et n'est rentrée que pour souper », Et celle qui bâcle ses devoirs, parce que le père, à 6 heures et demie, quand il rentre, ne veut voir traîner ni livres ni cahiers ! Et le bon petit cœur, sur lequel toute la maisonnée se décharge, qui fait le dîner, les commissions, les ravaudages, fend le bois, chauffe la soupe, lave la vaisselle pour permettre à l'une de lire un livre qui la passionne, à l'autre de jouer du piano, au troisième de muser, et qui se trouve largement payée par une caresse ou un baiser ! Et la victime des ambitions familiales qui se prépare pour l'examen de musique et l'audition prochaine ! Et celle dont les efforts et le travail n'intéressent personne de son entourage et qui se dresse en ennemie si elle vient à entraver ou à déranger le plaisir des parents ! Mais la perle, tu le devines oncle Rabat-joie, c'est Gilberte Lanier. Surmenée ? Je le crois sans peine. Dans un même après-midi qui me semble « type », ne trouve-t-elle pas le moyen de loger un goûter chez des amies, la répétition (deux heures) d'une comédie enfantine, une séance de couturière qui apporte une robe « exquisite », sans préjudice du morceau de musique exécuté le soir, pour l'édification des amis de papa.

— Eh bien ? m'a demandé Mlle B. Concluez-vous au surmenage ?

— Certes. Pour beaucoup. Pour trop. Mais le monstre dévoreur de joies enfantines n'a pas nom Ecole. Il loge au cœur même des familles et prend mille formes ; il s'appelle misère, vanité, égoïsme, indifférence... Pour le terrasser, il faudrait changer le monde et l'armer d'amour.

C'est bien difficile, oncle Rabat-joie.

TA FRANÇOISE.

L. H.

---

### BIBLIOGRAPHIE

*Résumés et dates d'histoire*, par L. Robert et Ed. Recordon, maîtres au Collège de Vevey. Payot, Lausanne et Genève ; fr. 2.

Les résumés les plus utiles sont ceux que l'on se fait à soi-même... quand on sait les faire. Or nos élèves ne savent que malaisément tirer l'essentiel de la matière trop riche ou trop diffuse de leurs manuels ; il faut reconnaître aussi que c'est là un travail qui suppose une faculté d'abstraction et des idées générales qui sont le propre de la maturité d'esprit.

En accomplissant pour eux ce travail indispensable de groupement et de condensation des faits, MM. Robert et Recordon n'entendent pas les dispenser de leur étude raisonnée et complète. Il est visible en effet que de tels résumés ne sont que le résidu d'un travail fort considérable de lecture, d'exposition, de réflexion et d'analyse, et qu'ils seront assimilables dans la mesure où ce travail aura été bien fait et pédagogiquement conçu.

Le genre admis (et nous l'admettons volontiers, pourvu que l'on y voie un aide-mémoire et non un manuel d'étude), ce petit livre nous paraît être un modèle du genre; il remplacera avantageusement l'effarant résumé de David, et si les élèves en font un usage constant, et n'y recourent pas seulement à l'époque des examens, ils y trouveront un auxiliaire précieux. E. B.

*Die Geschichte der Thuner Stadtschulen, 1266-1803*, von Dr Adolf Schær-Ris. G. Grunau, Berne, éditeur. Prix fr. 5.

A l'aide de documents originaux trouvés dans les archives de Thoune et de Berne, et en mettant à contribution divers ouvrages, M. le Dr Schær-Ris est parvenu à reconstituer l'histoire des écoles de Thoune depuis la première mention d'un *scolasticus* dans la capitale de l'Oberland jusqu'à l'Acte de médiation. Ce qui fait l'originalité de cet ouvrage, c'est qu'il va des hommes aux institutions; et les hommes, en l'espèce, ce sont les maîtres d'écoles dont les archives font mention. Nous avons donc ici une galerie de personnages qui nous apparaissent tantôt nimbés par l'éloignement des siècles et l'imprécision des renseignements, tantôt éclairés subitement d'un trait de lumière par un détail caractéristique. Aux moments voulus, l'auteur interrompt cette galerie pour dessiner les grands cadres qui en séparent les portraits: fin de la scolastique, Réformation, Renaissance et école latine, écoles allemandes de garçons et de filles, République helvétique.

Une impression originale se dégage de cette étude soigneusement documentée, et écrite aussi agréablement que le permet un texte coupé de citations et de notes; cette impression, c'est que l'histoire des écoles d'une ville ou d'un pays suffit souvent à en caractériser l'état de civilisation, l'état général et même l'organisation juridique; le récit d'un conflit entre le conseil scolaire de Thoune et le ministre Stapfer à propos du renvoi d'un maître de dessin est fort typique à cet égard; et l'on pourrait écrire une longue dissertation sur l'émulation à l'école à propos du chapitre « les joies de la jeunesse scolaire de Thoune ».

Comme l'écrit le professeur G. Tobler dans la préface, cet ouvrage mérite l'intérêt de tous. E. B.

*Résumé des leçons sur les matières textiles végétales et animales* données à l'École supérieure de commerce à Lausanne, par F. Roux, professeur à l'École supérieure de commerce et professeur extraordinaire à l'École des Hautes Etudes commerciales. Montreux, Arts graphiques, A. Leyvraz.

L'École de commerce de Lausanne a le privilège de posséder un laboratoire de microscopie pour l'étude des marchandises que beaucoup de grandes universités pourraient lui envier; elle a un autre privilège encore, celui de posséder en M. Félix Roux, ancien directeur, un professeur qui a consacré quarante années à recueillir un ensemble de collections de matières premières provenant

des coins les plus reculés de notre planète et classées avec la perspicacité d'un savant doublé d'un pédagogue de grand mérite.

Grâce au travail de bénédictin, parfaitement désintéressé, de l'auteur, grâce aussi à un don important de M. le Dr César Roux et à un subventionnement de la caisse de l'école, l'ouvrage très important que nous signalons aujourd'hui a pu voir le jour et sera remis aux élèves à des conditions fort au-dessous de son prix de revient. On comprendra que ces appuis fussent nécessaires si nous disons qu'il s'agit d'un fort beau livre in-quarto, d'une impression parfaite, illustré de très nombreuses planches, dont plusieurs sont la reproduction de microphotographies prises sous les yeux mêmes des élèves.

C'est à l'usage pratique que l'on reconnaît les mérites d'un ouvrage destiné à l'enseignement ; qu'il nous suffise de dire que les exposés de M. le professeur F. Roux ont toute la clarté qui caractérise son enseignement. S'ils peuvent paraître à beaucoup d'une richesse excessive, c'est que l'ouvrage peut être également utilisé par des négociants en matières textiles dans leur pratique commerciale, et qu'il est appelé à rendre d'utiles services aux administrations chargées du contrôle de la pureté des marchandises, ainsi qu'aux bureaux des Douanes.

E. B.

*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, fascicules III et IV. Administration 7, place Piaget, Neuchâtel.

On se rend compte de l'énormité de l'œuvre entreprise par les éditeurs de ce dictionnaire, en constatant que, au bout du 4<sup>e</sup> fascicule, et après 288 pages d'un texte serré sur deux colonnes, l'ouvrage en est à l'article « Ambassadeurs » ; continué sur le même plan jusqu'à Z, le « Dictionnaire » renfermera une somme de matières vraiment extraordinaire, et les souscripteurs à forfait y trouveront certainement leur avantage.

Veut-on quelques exemples de la manière fondamentale dont les auteurs envisagent leur tâche ? En voici quelques-uns pris au hasard : Les Genevois actuels savent sans doute ce qui leur vaut de posséder à leur Hôtel-de-Ville une salle dite de l'Alabama ; mais leurs descendants moins renseignés trouveront dans le « Dictionnaire » une histoire à la fois brève et claire du conflit qui, à la suite de la guerre de Sécession, faillit mettre aux prises Angleterre et Etats-Unis, et qui trouva son épilogue dans le jugement prononcé dans cette salle sous la présidence du conseiller fédéral Stämpfli. Sous la rubrique « Alcool » on nous donne l'histoire succincte de l'introduction du monopole de l'alcool en Suisse. L'article « Alémanne », très développé, fournit une histoire complète du rameau germanique auquel appartiennent nos Confédérés, accompagnée de cartes historiques et de dessins d'archéologie. Voici, sous « Aliéné », des reproductions photographiques de nos principaux asiles, avec l'histoire de leur création et de leur développement. L'article « Allemagne » nous apporte l'histoire de nos relations politiques, économiques et littéraires avec l'empire voisin devenu république. Un chapitre fort remarquable est celui des « Alliances franco-suisse », accompagné de très belles illustrations ayant trait aux fastes de la résidence soleuroise. Les articles « vie Alpestre » et « club Alpin » sont dignes en tous points de l'impor-



tance des sujets qu'ils traitent; et voici, sous « Ambassadeurs », la liste complète des dignitaires étrangers qui ont porté ce titre en Suisse.

Rappelons que le prix de souscription à l'ouvrage complet, porté à 420 fr. pour six volumes dès le 1<sup>er</sup> février 1920, volumes supplémentaires payés à part, est réduit à 300 fr. (240 par payement d'avance) pour le corps enseignant, sans augmentation de prix s'il y a des volumes supplémentaires. E. B.

*Les Examens*, par Albert Malche, Directeur de l'Enseignement primaire, professeur à l'Université de Genève. Payot, Lausanne et Genève. 1 fr. 25.

M. Malche a été bien inspiré en publiant, dans cet opuscule, la conférence qu'il a donnée sur ce sujet à l'Aula de l'Université de Genève, sous les auspices du Comité indépendant de réformes scolaires. L'originalité de son exposé réside dans le fait qu'il juge les examens au point de vue de leur influence sur la marche générale de l'enseignement et de l'éducation des élèves qui y sont soumis. Il dépouille sans pitié cette vénérable institution de tout l'apprêt magistral dont on s'est plu à l'entourer et en met à nu le caractère trop souvent artificiel, conventionnel ou même illogique.

Un tel sujet traité par un tel auteur mérite plus qu'une rapide mention bibliographique. Nous nous réservons donc d'y revenir avec plus de loisir et d'espace. E. B.

---

#### CIRCULAIRE

##### du Comité de secours en faveur du Corps enseignant de l'Autriche.

*Nous avons reçu du Comité suisse de secours pour les instituteurs autrichiens la circulaire suivante, que nous publions avec l'autorisation de M. le président de la S. P. R., et en recommandant à la bienveillance de tous nos abonnés le formulaire encarté dans ce numéro.*

Aux membres du Corps enseignant suisse.

Le comité de secours de la Société suisse des instituteurs a organisé une action en faveur des instituteurs autrichiens qui sont dans une misère déplorable. Une partie de cette action s'occupe spécialement de la recherche de places de vacances dans toute la Suisse pour nos pauvres collègues autrichiens et pour leurs enfants.

Le corps enseignant autrichien est à bout de ses forces physiques et morales. Quelques semaines de vacances chez leurs heureux collègues suisses rendraient à beaucoup d'entre eux les forces physiques et les feraient de nouveau croire à une humanité qui connaît encore l'amour et la bonté. « Jette ton pain à la surface des eaux, car avec le temps tu le retrouveras. »

C'est une œuvre de charité, instituteurs suisses, à laquelle nous vous appelons. La misère de nos collègues en Autriche et de leurs familles est indicible. Soulageons-la, chacun de notre mieux et pensons à la parole de la sainte Ecriture : « Celui qui donne au pauvre n'éprouve pas la disette. »

Nous vous prions de remplir le formulaire encarté dans le numéro de ce jour.

*Le Comité de secours pour les instituteurs autrichiens.*

**Recherche de places de vacances pour instituteurs  
et institutrices  
et les enfants des instituteurs autrichiens.**

Canton .....

1. Combien de places de vacances pour les instituteurs, les institutrices et les enfants des instituteurs autrichiens peut fournir la commune de ..... Canton de .....
  - a) pour instituteurs: .....
  - b) pour institutrices: .....
2. Pour quelle durée? ..... semaines (le comité prévoit 3 à 6 semaines)
3. Date du séjour: du ..... au .....
4. Adresses exactes des familles ou personnes offrant des places de vacances. (Indiquez si c'est pour instituteurs ou institutrices.)  
.....  
.....

5. Combien de places de vacances pour enfants d'instituteurs :
  - a) Garçons: ..... (Age de 7 à 14 ans.)
  - b) Filles: ..... (Durée 8 semaines.)
6. Date du séjour du ..... au .....
7. Adresses exactes des familles ou personnes offrant des places. (Indiquez si c'est pour garçons ou filles.)  
.....  
.....

Ce questionnaire est à envoyer *au plus tard jusqu'au 15 mai*, dûment rempli et affranchi, au **Secrétariat de la Société des Instituteurs bernois, Boulevard 19, Berne.**

....., le ..... 1920.

Signature et adresse de la personne qui envoie le questionnaire :  
.....

Le séjour de vacances se fera pendant les mois de juillet, août et septembre.



# VAUD

## Enseignement primaire.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet. Le même pli peut renfermer plusieurs demandes.

Les demandes d'inscriptions ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

---

### Places primaires au concours.

**INSTITUTEURS.** — **Martherenges** : fr. 2400, logement ; jardin et plantage de 8 ares ; 18 mai. — **Bex** : *maître spécial de gymnastique* (32 heures par semaine, dont quelques-unes dans les classes des hameaux) : fr. 2400, plus quatre augmentations communales tous les cinq ans ; augmentations cantonales pour années de service et allocations pour renchérissement de la vie ; indemnité de logement de fr. 500 ; 18 mai.

**INSTITUTRICES PRIMAIRES.** — **Sassel** : fr. 1700, logement ou indemnité de fr. 200, indemnité de jardin de fr. 30 ; 14 mai.

**MAITRESSES SPECIALES.** — **Palézieux**, école *semi-enfantine* : fr. 1100, plus fr. 300 d'indemnité de logement et de jardin ; 14 mai. — **Chêne-Pâquier**, école *semi-enfantine et travaux à l'aiguille* : fr. 1200 et fr. 300 d'indemnité de logement et de jardin ; 18 mai.

---

### Souscription pour le corps enseignant d'Autriche

Le manque de place nous oblige à renvoyer de huit jours la publication de la liste des souscripteurs. Le cri de la misère est entendu en Suisse romande : aujourd'hui, 5 mai, le total des dons reçus s'élève à fr. 744. *La Gérance.*

---

## Un utile souvenir de la guerre

Recommandé par le Département de l'Instruction publique

Tableau : 50 × 65 cm. en couleurs

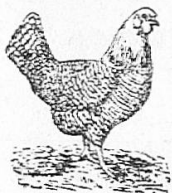
donnant la fidèle reproduction des diverses cartes de denrées et l'indication comparative de prix des principaux articles de consommation et autres, et du cours du change en 1914 et 1918.

Editeur : Th. RENTSCH, Maupas, LAUSANNE

Prix : 3 fr. 50.

Le 20 % du produit net de la vente sera affecté à des œuvres nationales

On demande des représentants. P 11991 L



**VOLAILLES** POUR LA PONTE

Les meilleures. - Les moins chères. J.H.1B.

— 0 PRIX COURANT GRATIS 0 —

**M. MARCHAL, BONCOURT (Jura Bernois)**

# Préparons le 1<sup>er</sup> Août

Le grand succès de cette fête sera :

## LIBRE HELVÉTIÉ

Paroles d'Eugène RAMBERT

Musique de

E. JAKUES-DALCROZE

Voilà deux noms aimés, entre tous, du public romand, et qui dispense de toute recommandation. Ce superbe chant, avec son texte enflammé, d'une saisissante actualité, d'un souffle patriotique puissant, d'une mélodie très entraînante, d'un accent noble et généreux, ne tardera pas à devenir aussi populaire que le *Cantique Suisse*.

Pour chant piano . . . . . Fr. 2.—

Pour Chœur hommes, partition . . . . . » 0.40

(Peut être exécuté avec accompagnement de piano.)

Grand choix en tous genres de CHŒURS PATRIOTIQUES

Dans les réunions, banquets, etc., chantez les

## Dix Chansons Villageoises

Musique de G. Waldner.

Paroles de M. Chamot.

*J'y suis' tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet.*

*La montée des vaches. — Les boueyrons.*

*Le ramasse-pompons. — Le lac de Bret.*

*Le vin de Gollion. — Les yeux bleus de ma bonne amie.*

*L'amoureux de la Julie.*

Un album pour chant et piano : Fr. 5.—

FOETISCH FRÈRES (S. A.), éditeurs

Lausanne, Neuchâtel, Vevey, Paris.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI<sup>me</sup> ANNÉE — N° 20.

LAUSANNE, 15 mai 1920.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

*Rédacteur en Chef:*

**ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique*

**ALBERT CHESSEX** Avenue Bergières, 26

*Gérant: Abonnements et Annonces.*

**ERNEST VISINAND** Avenue Glayre, 1, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

**ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)**

**Réclames: location à l'année.**

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

**Bibliographie:** Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE.**



**Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne**

Lausanne. Genève, Vevey, Montreux.

**Enseignement de la Géographie**

pour les écoles secondaires (degré inférieur)

W. ROSIER et Ch. BIERMANN

**MANUEL-ATLAS**

Deux volumes.

**I. Géographie de la Suisse.**

Ouvrage illustré de 144 figures, dont 34 cartes en couleurs, dans le texte, dessinées par Maurice Borel

In-4, cartonné . . . . . Fr. 3.—

**II. Géographie des cinq parties du monde.**

Notions sur la terre, sa forme et ses mouvements et la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres.

Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de 61 cartes en couleurs, dans le texte, dessinées par Maurice Borel.

In-4, cartonné.

*Une nouvelle édition revue et mise à jour paraîtra dans le courant de l'année.*

Enseignement secondaire (degré supérieur)

W. ROSIER

**Géographie générale illustrée**

Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de géographie et honoré d'une subvention de la Confédération suisse et de plusieurs cantons.

**I. Europe.** Illustré de nombreuses gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs.

In-4, cartonné.

*Une nouvelle édition, enrichie de nouvelles figures, revue et mise à jour par M. le Professeur Biermann est sous presse et paraîtra avant l'automne.*

**II. Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques.

Troisième édition.

In-4, cartonné . . . . . Fr. 5.—

**III. (ROSIER, W., et CHAIX, E.) Géographie physique.**

Ill. de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques.

In-4, cartonné . . . . . Fr. 5.—